

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1851

présenté par

M. Maudet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 30

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite supprimer cet article qui fixe les objectifs de dépenses de la branche famille, en raison de son manque d'ambitions

Une refonte globale de la politique familiale française est plus que nécessaire. Non seulement elle ne répond pas aux attentes des parents, notamment en ce qui concerne la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, mais elle ne garantit pas plus le bien-être des enfants.

Elle se base par ailleurs sur une vision nataliste qui ne correspond plus aux attentes des jeunes couples ni, en particulier, des femmes.

Nous appelons au développement d'une politique familiale qui réponde vraiment aux besoins des familles par des prestations qui garantissent le maintien du pouvoir d'achat dès l'arrivée du premier enfant et des congés parentaux qui ne renforcent pas les inégalités de genre, tant dans la sphère domestique que dans celle du travail.

Il est urgent de développer des modes d'accueil pour les jeunes enfants qui mettent leur bien-être et leur développement au-dessus de tout autre considération. Cela implique de lutter contre les acteurs privés, ces "Ogres" dont parle le journaliste Victor Castanet, qui favorisent la maltraitance des jeunes enfants pour accroître leurs profits.

Pour toutes ces raisons, le groupe LFI-NFP demande la suppression de cet article 30.